

**MESSAGE**

**DE SON EXCELLENCE MONSIEUR DENIS SASSOU N'GUESSO,  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT SUR  
L'ETAT DE LA NATION EN 2024 DEVANT LE PARLEMENT  
REUNI EN CONGRES**

**Brazzaville**

**le jeudi 28 novembre 2024**

- **Monsieur le Président du Congrès ;**
- **Monsieur le Président du Sénat ;**
- **Monsieur le Premier Ministre, Chef du gouvernement ;**
- **Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement ;**
- **Mesdames et Messieurs les parlementaires ;**
- **Mesdames et Messieurs les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques et consulaires ;**
- **Mes chers compatriotes ;**

**Conformément à la Constitution du 25 octobre 2015, le Président de la République adresse, une fois par an, un message sur l'état de la Nation au Parlement réuni en Congrès.**

**En toile de fond du message sur l'état de la Nation, Nous célébrons ce jour le 66<sup>e</sup> anniversaire de la République, magnifiée par ses valeurs au travers de sa devise, UNITÉ – TRAVAIL – PROGRÈS.**

**En toute responsabilité, Je m'acquitte aujourd'hui de ce devoir qui consacre la vitalité de notre jeune démocratie et honore l'exigence de redevabilité devant le Peuple.**

**La présente opportunité nous permet de mettre en relief les avancées réalisées et d'identifier les domaines dans lesquels nous serons amenés à faire davantage d'efforts au cours des années prochaines.**

**Loin d'être un simple slogan, l'Année 2024 décrétée « Année de la Jeunesse » nous a permis d'aborder avec sincérité les défis auxquels notre Jeunesse est confrontée. Il s'agit d'une œuvre de longue haleine qui doit retenir en permanence l'action et l'attention du gouvernement.**

**Parce qu'elle porte l'avenir de notre pays, la jeunesse nous interroge sur ses aspirations fondamentales, telles la santé, l'éducation, l'emploi. Elle nous interpelle aussi sur les questions de paix et de sécurité qui restent le préalable à l'unité.**

**Sans remuer le couteau dans les plaies de l'Histoire, l'on peut se permettre de rappeler que, durant la décennie 1990-2000, des violences politiques ont conduit à la disparition de nombreux compatriotes.**

**La désolation était partout présente. Sur la voie ferrée par exemple, au-moins quatre viaducs avaient été totalement détruits. Les administrations, quasiment réduites à néant, avaient perdu leur âme.**

**Bref, tout était à refaire. Tout était à reconstruire. Il fallait non seulement rebâtir, mais aussi rééquiper notre pays en infrastructures de base et de développement, pour que le Congo reprenne progressivement vie.**

**C'est ce que Nous avons fait patiemment et réalisé au prix d'efforts persévérants.**

**Dans ce registre, il incombe aux aînés de préparer les générations montantes et futures à intérioriser notre Histoire commune, afin d'assumer leur destin vis-à-vis de la Nation.**

**Voilà pourquoi, face aux enjeux du vivre ensemble, Nous devons accompagner la jeunesse dans la connaissance de notre passé pour qu'elle s'imprègne de ces drames et adopte des comportements propices à la consolidation de la paix.**

**Aussi, l'Année de la Jeunesse vise-t-elle le développement des compétences et le renforcement des capacités d'innovation et de l'esprit d'entreprise des jeunes.**

**L'Année de la Jeunesse est un faisceau de projets qui ne peuvent, bien entendu, s'échelonner sur la seule année 2024.**

**Il sied de considérer 2024 comme le point de départ de cette louable résolution sur la prise en mains accélérée des préoccupations de la jeunesse.**

**Une telle œuvre ne pouvait se mener sans l'implication des jeunes eux-mêmes, d'où le sens de la session inaugurale de l'Assemblée générale du Conseil consultatif de la Jeunesse, tenue du 28 février au 02 mars 2024 à Kintélé.**

**Nous portons un intérêt particulier aux pertinentes délibérations issues de la session inaugurale du Conseil consultatif de la Jeunesse.**

**L'une des obligations de l'Etat est de préparer l'entrée des jeunes sur le marché de l'emploi, les uns au sein du secteur étatique au niveau national ou décentralisé avec la fonction publique et la fonction publique territoriale, les autres dans le secteur privé appelé, lui aussi, à appuyer ce processus.**

**Qu'avons-nous fait, en 2024, dans ce sens ?**



- **Monsieur le Président du Congrès ;**
- **Mes chers compatriotes ;**

**En réponse à cette grande interrogation, le gouvernement a adopté le « Document d'actions prioritaires » qui, en lien avec l'Année de la Jeunesse, contribue à la mise en œuvre accélérée du Plan national de développement 2022-2026, à travers :**

- **un programme pro-jeune dont les actions sont essentiellement tournées vers la satisfaction des besoins et des préoccupations de la jeunesse ;**
- **la mise en œuvre d'un programme d'investissement public et prioritaire devant soutenir les six piliers du PND 2022 – 2026.**

**En cela, J'ai instruit le gouvernement de prendre les dispositions adéquates pour rendre plus opérationnel et performant le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement, FIGA en sigle, conformément à sa mission initiale.**

**Les ressources mises à la disposition du FIGA devraient permettre une implication plus accrue des jeunes dans l'entrepreneuriat.**

**De ce fait, en vue de leur impulsion dans l'entrepreneuriat, 7.097 jeunes ont été formés à l'élaboration des plans d'affaires et d'appui à la formalisation et 2.973 projets ont bénéficié de la garantie du FIGA au 30 octobre 2024.**

**Dans cet ordre, J'encourage l'Initiative prise par le conseil d'administration du FIGA de participer à la réinsertion de 20.000 jeunes dans le département du Pool, à raison de 10.000 ex-miliciens et 10.000 jeunes riverains, porteurs de projets crédibles et éligibles, capables de stimuler leur adhésion à l'essor des micros et petites entreprises.**

**Je salue également les efforts du Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage, FONEA en sigle. Le FONEA s'attèle à développer les capacités des jeunes par l'acquisition de connaissances et de compétences, en lien avec les niches offertes par l'entrepreneuriat, afin de conforter l'adéquation des compétences à la situation du marché de l'emploi.**

**A ce sujet, le FONEA a permis, cette année, de former et d'insérer 687 jeunes dans les filières de la maçonnerie, de la plomberie, du bois et de la restauration à Enyellé, Bétou, Dongou et Impfondo, dans le département de la Likouala.**

**Avec le soutien du FONEA et à l'initiative de la Dynamique « Owando Pluriel », 323 autres jeunes ont été formés dans les filières de la climatisation, de l'électricité bâtiment et de la mécanique automobile, dans le district d'Owando.**

**En outre, 405 jeunes ont été formés aux métiers de la maintenance industrielle, du numérique, de l'hôtellerie et de la restauration, avec un taux d'insertion de plus de 70% dans le marché de l'emploi, dans les départements de Pointe-Noire, du Kouilou, de la Lékoumou, des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala.**

**Ces jeunes, pour les uns, suivent actuellement des stages dans les entreprises tandis que les autres s'organisent en groupements pré-coopératifs.**

**Par ailleurs, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le gouvernement met en œuvre le programme Stage - Emploi, qui vise à offrir, à 10.000 jeunes, une première expérience professionnelle par des stages en entreprises et dans le secteur public.**

**Enfin, J'annonce le démarrage du Projet « MOSALA » qui a pour objectif de renforcer l'adéquation Formation-Emploi.**

**Cette initiative bénéficie de l'appui de l'Agence française de développement et de l'Union européenne pour la formation et l'insertion de 5.000 jeunes dans le monde du travail.**

**Dès lors, grâce aux compétences acquises, les jeunes peuvent s'assumer dans différents secteurs productifs, y compris celui de l'agriculture au sens large.**

**La vocation agricole du Congo est avérée depuis des décennies, eu égard à la disponibilité de vastes étendues de sols fertiles, d'une main-d'œuvre jeune, d'un dense réseau hydrographique et d'un niveau adéquat d'ensoleillement et de pluviométrie.**

**En outre, grâce à ses importantes réserves de gaz, de phosphate et de potasse, le Congo envisage de produire des engrais en vue de l'amélioration de ses rendements agricoles et l'exportation.**

**C'est en tenant compte de tous ces atouts susceptibles d'intensifier l'agriculture au sens large que J'avais pris les engagements y afférents et contenus dans mon Projet de société.**

**Je porte une bienveillante attention au projet des zones agricoles protégées, en dépit de certains résultats, peut-être encore insuffisants, mais qui suscitent déjà un réel espoir en ce qui concerne la revitalisation de l'arrière-pays et l'approvisionnement de nos villes en denrées alimentaires.**

**Cette expérience offre aux jeunes la possibilité, par exemple, de s'engager dans la transformation de produits agricoles. Ces niches d'emplois et de gains ne demandent qu'à être valorisées.**



**Je demande au gouvernement de persévérer dans cette voie tout en corrigeant, à l'avance, les dysfonctionnements qui peuvent être observés.**

**Je prescris aussi au gouvernement de faciliter l'installation des opérateurs privés, désireux de mettre en œuvre des exploitations agricoles de grande taille, en créant les conditions favorables à l'expansion de leurs activités au Congo, pour couvrir nos besoins alimentaires et soutenir l'exportation.**

**J'encourage les promoteurs ayant d'ores et déjà exprimé leur intérêt pour l'agro-industrie dans notre pays, à engager la réalisation de leurs projets, y compris à travers des partenariats public – privé.**

**La thématique agricole est évidemment indissociable de la question foncière, objet récemment de polémiques politiciennes avec la prétendue cession-vente des portions de notre territoire à des étrangers.**

**La législation foncière de notre pays permet à tout citoyen ou à tout investisseur de réaliser ses activités agro-pastorales ou agro-industrielles en toute quiétude.**

**Les réserves foncières de l'Etat, distinctes des terres coutumières, contribuent à la diversification de notre économie et sont à la portée de tout investisseur congolais ou étranger, régulièrement établi au Congo.**

**Ainsi, le nouveau titre foncier, preuve de la pleine propriété et base juridique de sa sécurisation, consolide l'assiette fiscale foncière et rend propice le recouvrement de l'impôt sous-jacent.**

**Créés cette année, les guichets uniques fonciers départementaux renforcent la bonne gouvernance dans ce secteur, rapprochent l'administration fiscale foncière des populations et améliorent le suivi des domaines fonciers de l'Etat.**

**L'occupation anarchique desdites emprises appelle l'application ferme des mesures prévues à cet effet, afin de sauvegarder leur disponibilité pour des initiatives d'intérêt public.**

**Le disant, Je pense aux zones économiques spéciales que Nous nous attelons à développer et qui ne doivent pas pâtir des abus de propriétaires terriens indéclicats.**

**Avec une forte influence sur la création d'emplois pour les jeunes, les zones économiques spéciales sont destinées aux activités tournées, avant tout, vers l'exportation.**

**Ces espaces ouvrent de potentialités d'affaires dans des domaines de pointe ainsi que dans des activités à haute intensité de main-d'œuvre, comme l'agro-industrie, la pêche et l'agro-pastoral.**

**Des avancées mitigées sont tout de même observées dans le développement des dites plateformes dans notre pays. Néanmoins, Nous condamnons les blocages générés par la léthargie au niveau des administrations de certains ministères.**

**Avec les mêmes partenaires, l'expérience des zones économiques spéciales prospère ailleurs. Pourquoi ne devrait-elle pas produire les effets escomptés au Congo si toutes les conditions sont réunies ?**

**J'enjoins le gouvernement à faire preuve d'ingéniosité pour que, sans délais, cette directive se traduise dans les faits. Je veux des résultats probants pour que les jeunes disposent, enfin, de ce bassin prometteur de milliers d'emplois.**

- **Monsieur le Président du Congrès ;**
- **Mes chers compatriotes ;**

**Face au rôle moteur du secteur privé dans la mise en œuvre de nos ambitions sur l'emploi des jeunes, il sied d'accélérer la réforme de notre système judiciaire afin d'assainir le climat des affaires.**

**J'insiste sur la nécessité, pour notre pays, d'améliorer le climat des affaires. Les pesanteurs dans la création des entreprises, les contrôles intempestifs et désordonnés ne favorisent pas l'essor du secteur privé.**

**Aussi, Je demande au gouvernement d'accélérer la réforme des codes usuels engagée depuis plus d'une décennie.**

**Il s'agit :**

- **du code civil ;**
- **du code de procédure civile ;**
- **du code pénal ;**
- **du code de procédure pénale ;**
- **du code de l'organisation judiciaire.**

**Seule une justice impartiale et un contrôle d'Etat performant pourront nous garantir un service public de qualité et nous aider efficacement à lutter contre la corruption et autres antivaleurs.**

**C'est en cela qu'il nous faut encourager toutes les opérations de vérification prévues ou menées dans les structures de l'Etat.**

**A titre d'illustration, le recensement biométrique des étudiants inscrits dans les universités publiques à Brazzaville a permis de constater que l'Etat ne devrait décaisser que 3 milliards de francs CFA par an au lieu de 9 milliards exigés pour le paiement des bourses.**

**Est-ce à croire que 6 milliards de francs CFA se dissipent chaque année sans jamais laisser de traces ?**

**En outre, les enquêtes diligentées dans certains établissements à budget de transfert ont révélé des écarts considérables entre les ressources financières sollicitées et les coûts réels des charges à couvrir, causant de la sorte un grave préjudice à l'Etat.**



**Enfin, les contrôles organisés dans la fonction publique permettent souvent de débusquer de nombreux faussaires et autres agents fictifs.**

**L'assainissement régulier des fichiers des personnels civils de l'Etat devrait, entre autres, contribuer à l'intégration des jeunes dans les administrations et les services publics.**

**L'on peut se féliciter, à juste titre, des efforts continus du gouvernement en matière d'emploi des jeunes. Ainsi, de 2021 à ce jour, 25.000 jeunes congolais ont été intégrés dans la fonction publique.**

**Cet effort remarquable se poursuit avec le recrutement de 10.000 nouveaux agents civils de l'Etat, au titre de la campagne de recrutement 2024.**

**Dans ce même élan, le processus de digitalisation de la fonction publique en cours connaîtra son apogée avec la mise en œuvre, courant 2025, de la gestion automatique de la carrière des agents civils de l'Etat, à travers le système intégré de gestion des ressources humaines de l'Etat, prélude au lancement de la retraite automatique des agents civils de l'Etat, pour compter de janvier 2026.**

**Dans le domaine du travail, deux réformes majeures ont été initiées, réformes qui visent respectivement :**

- le relèvement de l'âge d'admission à la retraite pour les travailleurs relevant du code du travail, dans le but de les aligner sur ceux du secteur public ;**
- le relèvement du salaire minimum interprofessionnel garanti ou SMIG qui passera de 50.400 francs CFA à 70.400 francs CFA.**

**Ces deux réformes sont l'expression de l'équité et de la justice sociale. En effet, il était temps que des correctifs soient apportés à ces inégalités sociales. La justice sociale, notre crédo, doit continuer à guider nos actions !**

**En ce qui concerne la sécurité sociale, il y a un an, J'affirmais, devant votre auguste Congrès, notre détermination à doter le pays des leviers nécessaires au bien-être de son peuple.**

**J'avais instruit le gouvernement d'accélérer la mise en place de la Caisse d'assurance maladie universelle, pour répondre efficacement aux attentes légitimes des populations en matière d'offre de soins de qualité.**

**Aujourd'hui, avec l'installation de ses organes de gouvernance, la couverture santé à travers la Caisse d'assurance maladie universelle est à notre portée. 2025 est à jamais l'année ultime de lancement de l'assurance maladie universelle en République du Congo.**

**Dans cette perspective, J'enjoins le gouvernement de tout mettre en œuvre pour accompagner l'implémentation de la Caisse d'assurance maladie universelle.**

**Cette action témoigne de notre idéal pour une solidarité nationale plus active et plus inclusive, pour une équité plus renforcée et une justice sociale plus agissante, aux fins de protéger toutes les couches sociales de notre pays contre les risques et les aléas inhérents à la vie.**

**Je demande au gouvernement d'œuvrer au renforcement des capacités d'accueil et de prise en charge des patients, par l'achèvement des travaux de construction des hôpitaux généraux et leur dotation en plateaux techniques performants.**

**Les hôpitaux généraux de Sibiti et de Ouesso, dans les départements de la Lékoumou et de la Sangha, ont atteint la phase de finalisation des travaux.**

**En 2025, seront lancés les travaux d'achèvement des hôpitaux généraux d'Impfondo et de Kinkala, dans les départements de la Likouala et du Pool.**

**En matière de solidarité et d'action humanitaire, Je voudrais saluer la réactivité de nos services d'assistance d'urgence et de prise en charge des populations affectées par des calamités naturelles. L'efficacité de leurs interventions dans les zones sinistrées dénote d'une grande expérience qu'il nous faut capitaliser.**

- **Monsieur le Président du Congrès ;**
- **Mes chers compatriotes ;**

**Outil de socialisation de premier plan, l'école reste l'un des principaux creusets de l'avenir de notre société.**

**Les états généraux de l'éducation, de la formation et de la recherche, qui ont rendu leurs conclusions en janvier 2024, ont abouti à l'identification d'un ensemble de réformes prioritaires auxquelles le gouvernement doit s'atteler.**

**La tenue de ces assises a permis au pays de bénéficier d'importants financements de la part du Partenariat mondial de l'éducation, dédiés à l'amélioration de la qualité des apprentissages et des enseignements.**

**Pour améliorer l'offre de l'enseignement supérieur, Nous avons procédé à la pose de la première pierre de l'université de Loango, dans le département du Kouilou. Les travaux de construction se réalisent conformément à l'agenda et au cahier de charges convenus.**



**Pour sa part, le département de l'enseignement technique et professionnel, tout en se préoccupant d'accroître la capacité d'accueil des établissements et des centres de formation sous tutelle, s'active à résorber le déficit en personnel.**

**S'agissant du numérique, l'extension régulière des réseaux de connectivité réduit le déficit constaté naguère dans le pays.**

**En 2024, les investissements réalisés pourront permettre la connexion de 44 localités au réseau de communication mobile ainsi que la connectivité internet à très haut débit des administrations publiques.**

**Les travaux de la troisième phase du projet « couverture nationale en télécommunications en fibre optique, couplée au lancement du réseau mobile de la 4<sup>ème</sup> génération (4G) par la société Congo Télécom » viennent de démarrer.**

**Dans le même sens, Nous avons procédé, le 21 novembre 2024, à l'inauguration de la 5G avec MTN-CONGO, contribuant ainsi à réduire la fracture numérique dans le pays et à favoriser la digitalisation des opérateurs économiques.**

**La construction du Centre national de données se poursuit aussi de manière encourageante avec le concours de la Banque africaine de développement.**

**Enfin, pour être plus complet sur ce secteur, J'instruis le gouvernement d'accélérer les travaux de la plateforme de gouvernance électronique, en vue de la disponibilité des services citoyens en ligne et l'interconnexion des ministères.**

**Il s'agit d'améliorer les procédures administratives au sein des services publics, en même temps qu'il faut intensifier la formation en compétences numériques.**

**Tous ces projets, porteurs de nouveaux métiers dans le domaine du numérique, ouvrent des opportunités d'emploi et d'auto-emploi pour les jeunes.**

- **Monsieur le Président du Congrès ;**
- **Mes chers compatriotes ;**

**Aucun pays ne peut aller au développement sans équipements de base. Malgré le contexte économique préoccupant, Nous restons fidèles à ce postulat, s'agissant des infrastructures routières et portuaires, des moyens de transport, du numérique et de la desserte en électricité et en eau potable.**

**Nos efforts ont porté sur les projets ci-après, en vue d'améliorer la mobilité et les échanges de biens et de personnes sur le territoire national, en lien avec la dynamique régionale enclenchée par la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale.**

**En termes d'infrastructures routières, l'on peut évoquer :**

- l'aménagement et le bitumage des routes Ouesso-Pokola intégrant le corridor 13 et Dolisie-Kibangou vers Ndendé Doussala à la frontière du Gabon, avec l'appui financier de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale ;**
- l'aménagement et le bitumage de la route Boundji-Ewo ;**
- les travaux d'ouverture et d'aménagement de la boucle du Kouilou et la réhabilitation du pont de Sounda.**

**Il s'agit également :**

- de la mise en œuvre d'un programme d'entretien routier sur toute l'étendue du territoire national, notamment sur la route nationale n° 7 Loudima-Sibiti dans les départements de la Bouenza et de la Lékoumou ;**
- de la réhabilitation de la route Ombele-Okonda-olingossayo-Moundzeli et la bretelle Olingossayo-Pamba-Boua dans le département de la Cuvette ;**
- de la réalisation du cantonnage villageois sur la route nationale n° 2 sur les tronçons Léfini-Etsouali, Gamboma-Inkouélé dans le département des Plateaux.**

**Ce programme va se poursuivre avec la construction imminente d'ouvrages sur la Noumbi, la Libenga, la Motaba et le Niari.**

**Au plan des transports, la capacité de traction de la société de « Chemin de fer Congo – Océan » s'est renforcée avec l'acquisition de quatre locomotives et la relance des activités sur la ligne Mbinda-Dolisie, dans le département du Niari.**

**A ce sujet, Je demande au gouvernement d'actualiser les études faites sur l'écartement des rails et la réhabilitation de la ligne dans les tunnels, en vue de sa modernisation et de son arrimage aux standards internationaux.**

**Quant au port de Pointe-Noire, les travaux de construction du quai multifonctions rendent possible, à présent, l'accostage de navires porte-conteneurs de grand format.**

**Soulignons la reprise du trafic fluvial Brazzaville - Oyo, grâce à la mise en concession des activités d'exploitation et de maintenance des installations portuaires de cette localité.**

**Afin de soutenir les activités de transport grâce à une mise à disposition régulière des carburants, J'enjoins le gouvernement de trouver, dans les meilleurs délais, les voies et moyens pour accélérer l'implantation de la nouvelle raffinerie, avec le concours de la société chinoise «Atlantic Pétrochimie».**



**Les demandes d'indemnisation émises par les propriétaires terriens, à la suite des expropriations annoncées, ne doivent pas constituer des points bloquants de cet important projet. J'invite chaque requérant à faire preuve de patriotisme, afin que démarrent les travaux de construction de cette nouvelle raffinerie.**

**Dans cet ordre, le souci d'impulser une dynamique plus soutenue à l'industrie minière amène à interpeler les acteurs engagés dans ce secteur largement animé par des opérateurs étrangers.**

**Il est temps, pour notre secteur minier, d'émarger en bonne place parmi les principaux pourvoyeurs de la bourse de l'Etat et de contribuer aux recettes budgétaires.**

- **Monsieur le Président du Congrès ;**
- **Mes chers compatriotes ;**

**S'agissant de la fourniture d'électricité, notamment Brazzaville et Pointe-Noire, vos cris de cœur me sont parvenus et Je n'en suis pas resté insensible.**

**Tout autant que vous, ma voix s'élève contre les récents actes d'incivisme perpétrés sur les installations de transport d'électricité, entre les localités de N'Tsielampo et de Mindouli.**

**Ces actes criminels ont plongé Brazzaville dans le noir, 25 jours durant, occasionnant des manques à gagner de plus de 3 milliards 500 millions de francs CFA, en terme d'électricité non distribuée à Brazzaville suite au sabotage du réseau de transport.**

**Il nous faut aussi inclure les pertes financières enregistrées par plusieurs opérateurs économiques, sans oublier les préjudices subis par des milliers de ménages.**

**En matière de production électrique, les investissements réalisés permettent de couvrir nos besoins actuels, le goulot d'étranglement étant la vétusté des réseaux de transport et de distribution.**

**La solution définitive réside dans la mise à niveau des réseaux de transport et de distribution pour tenir compte de la forte demande de nos principales villes.**

**Nous soulignons aussi que le tarissement conjoncturel de nos ressources financières n'a pas freiné l'élan de poursuivre l'électrification rurale. Au cours de cette année, quelques localités ont été connectées au boulevard énergétique.**

**Il s'agit, entre autres :**

- de Madingo-Kayes, Bas-Kouilou, Hinda, Mengo, Makola, Mbondi, Yanga dans le département du Kouilou ;**
- de N'koua dans le département des Plateaux ;**
- de Bokombo, Lipounou, Emboungou, Elondji, Ongondza, Tombo, Isseret, Obongui, Okia dans le département de la Cuvette.**

**Les villes d'Ewo et de Mossaka ainsi que la zone industrielle de Maloukou se verront raccordées au réseau de transport, dans les tout prochains mois.**

**Ces localités seront alimentées à la faveur de la reprise des travaux de construction des lignes haute tension 110 kilovolts Boundji – Ewo et Oyo – Mossaka ainsi que celle de la ligne très haute tension 220 kilovolts à double terre en dérivation sur la ligne 220 kilovolts Ngo – Djiri.**

**Le gouvernement doit s'employer à soutenir le rythme d'exécution desdits chantiers.**

**Pour ce qui est de la desserte en eau potable dans nos grandes villes, le constat est presque le même que celui dans le secteur de l'électricité.**

**Je comprends votre insatisfaction à ce sujet, l'eau étant la vie.**

**Dans l'entretemps et sur mes instructions, le gouvernement a, pour ce qui est de Brazzaville, démarré le projet « Station eau pratique » dont un prototype vient d'être installé sur le site du château d'eau du boulevard Alfred RAOUL, en vue de résorber la lancinante question de la desserte en eau potable du quartier Plateau des 15 ans.**

**Ce système autonome, qui vise à apporter une réponse à la fourniture en eau potable**

**dans une zone bien circonscrite, possédant un réseau de distribution, s'étendra dans d'autres arrondissements de Brazzaville et de Pointe-Noire.**

**Le gouvernement s'active également à finaliser la réalisation et/ou l'actualisation des études pour le renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des casernes de la ville de Brazzaville, dans les districts d'Ollombo, Boundji, Gamboma, Mouyondzi, Bouansa, Loutété et Yaya.**

**Cependant, Je dois tout aussi rappeler que le projet « Eau pour tous » avait déjà réalisé**

**2.865 forages sur les 4.853 convenus. Malheureusement, moins de cinq ans après son lancement, plus de 2.300 forages, soit près de 80% de forages construits ont été vandalisés par des compatriotes indéliçats.**

**Les vols de panneaux solaires, de cuves d'eau, d'électropompes, la destruction des structures métalliques ont eu raison de ce projet fort bien accueilli par nos concitoyens.**

**2.300 forages détruits correspondent à un coût de 91 milliards de francs CFA qui ont été dissipés.**



**Où étaient et où sont les dirigeants de l'administration déconcentrée et décentralisée, en l'occurrence les préfets, les présidents des conseils, les sous-préfets, les maires, les élus locaux, les chefs de villages ? Où étaient-ils donc lorsque s'accomplissaient tous ces forfaits criminels ? Tout cela ne s'est pas passé en un jour.**

**Enfin, disons que, dans le cadre de la coopération avec l'Italie, le « Plan MATTEI pour l'Afrique », projet de renforcement et d'amélioration de l'alimentation en eau potable des villes de Brazzaville et Pointe-Noire, étendu à d'autres localités, permettra à 3 millions de nos compatriotes d'avoir accès à ce service vital.**

**Dans le même ordre, l'adoption du code de l'urbanisme, qui par ailleurs doit être vulgarisé, notamment dans les grandes villes de Brazzaville et Pointe-Noire, devrait permettre de matérialiser le projet de lutte contre l'auto-construction informelle et la réduction des zones vulnérables en milieu urbain.**

**Les changements climatiques exposent nos agglomérations à des catastrophes naturelles. C'est pourquoi, les projets de résilience urbaine de Brazzaville et Pointe-Noire doivent aller à leur terme.**

**J'encourage nos populations à observer et à tenir compte des normes en vigueur en matière de construction, afin de disposer d'un habitat viable.**

- **Monsieur le Président du Congrès ;**
- **Mes chers compatriotes ;**

**Pour être suffisamment exhaustif, permettez-Moi d'évoquer les réformes engagées par notre pays sur le plan économique et financier.**

**A ce propos, les mesures et les réformes courageuses adoptées par le gouvernement dans le cadre de la gestion de la dette commencent à produire des effets visibles. Le plan national d'optimisation de la trésorerie, en cours d'exécution par le gouvernement, annonce des perspectives de redressement et renforce notre résilience.**

**Les tensions inflationnistes amorcent une décélération de 5,3% en 2023 à 4% à l'heure actuelle.**

**La reprise économique se poursuit grâce à une croissance hors pétrole soutenue ainsi qu'à la mise en œuvre des réformes. Le gouvernement, qui s'attèle à conduire les ajustements nécessaires pour rétablir le dynamisme de notre économie, table sur une croissance de 3,3% en 2024 et 3,8% en 2025.**

**L'issue fructueuse, en janvier et juillet 2024, des quatrième et cinquième revues du Programme soutenu par la Facilité élargie de crédit avec le Fonds monétaire international, concourt au rétablissement progressif de la confiance et de notre crédibilité auprès des institutions financières internationales.**

**J'appelle le gouvernement à se mobiliser efficacement et à ne ménager aucun effort pour que l'ultime étape de la sixième revue soit franchie avec succès.**

**Les réformes audacieuses des finances publiques déjà amorcées dans l'exécution du Programme économique et financier, au titre de la facilité élargie de crédit du FMI et que Nous menons avec détermination, ont pour objectif global de relancer l'économie nationale.**

**Elles obéissent à notre volonté de lever davantage de ressources pour répondre aux défis du développement.**

**Ces réformes visent essentiellement :**

- la rationalisation de l'Etat à travers une politique budgétaire optimisée et hissée au niveau des meilleurs standards en la matière permettant notamment de dégager des espaces budgétaires essentiels à des investissements ciblés ;**
- l'amélioration de la gouvernance publique qui consacre et renforce les principes de transparence, de responsabilité, de redevabilité, de suivi-évaluation ;**
- la maximisation des recettes intérieures afin qu'elles contribuent, de manière plus significative, au financement du budget de l'Etat ;**
- l'élaboration et l'exécution du budget de l'Etat dans la perspective d'un système intégré qui permet une gestion totalement digitalisée de la chaîne de la dépense.**

**Sur la mobilisation des ressources, J'instruis le gouvernement de mener à terme les chantiers d'informatisation, de digitalisation des régies financières pour optimiser toutes les procédures de collecte des recettes publiques.**

**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les paiements, au profit de l'Etat et de ses entités publiques, devront se faire par des moyens sécurisés, garantissant leur traçabilité et leur centralisation au niveau du Trésor public.**

**Comme l'on peut s'en rendre compte, les présentes mesures sont destinées à favoriser le rétablissement de nos équilibres économiques et financiers.**

**Face à une telle perspective, c'est ici le lieu d'appeler l'attention de certains de nos compatriotes qui, du fait des difficultés conjoncturelles rencontrées, se sont engagés dans des grèves anarchiques mettant en péril leurs entreprises ou leurs administrations.**



**J'invite les uns et les autres à préserver l'outil de travail, comme le recommande le Bureau international du travail aux termes des dispositions pertinentes y afférentes.**

**La même exhortation est faite aux agents de l'Etat, particulièrement ceux évoluant dans les établissements à budget de transfert et qui, face aux mêmes difficultés temporaires que connaît le pays, trahissent leur éthique et le sens du devoir en initiant ou en favorisant des grèves à répétition.**

**Seul le dialogue constructif et fécond peut permettre de trouver les compromis utiles et sauvegarder l'outil de travail. J'appelle au dialogue toutes les parties impliquées dans les conflits professionnels.**

**Rappelons, pour l'Histoire, que les grèves intempestives menées en 1990 avaient conduit au déclin de pans entiers de l'économie nationale et entraîné la disparition de plusieurs entreprises.**

**Cette situation avait mis au chômage de nombreux travailleurs qui se sont retrouvés, par la suite, dans une grande précarité. Comme l'enseigne un dicton de chez nous, « il est toujours préférable de gagner un peu tout le temps que tout en peu de temps ».**

**Je voudrais à présent m'adresser aux compatriotes qui ont servi l'Etat toute leur vie durant et aujourd'hui à la retraite, aux étudiants, notamment ceux en formation à l'étranger, ainsi qu'aux autres catégories de personnel.**

**Les contraintes résultant de l'absence de marges budgétaires n'ont pas permis au gouvernement de faire régulièrement face à ses engagements vous concernant.**

**Rassurez-vous que les traitements impayés, qui demeurent des créances sur l'Etat, seront progressivement soldés en fonction de nos disponibilités financières.**

**Les mesures qui sont prises par le gouvernement concourent au redressement de nos finances afin, entre autres, de résorber progressivement les arriérés de paiements accumulés.**

- **Monsieur le Président du Congrès ;**
- **Mes chers compatriotes ;**

**Loin de tout avant-gardisme, le Congo s'est toujours placé dans les positions avancées sur les questions mondiales majeures, dominées aujourd'hui par la lutte contre les changements climatiques.**

**Conscient de ce que le salut de l'humanité résidait dans la préservation et la densification de la forêt, Nous avons institué, depuis 40 ans, la Journée nationale de l'arbre, par loi n° 062/84 du 11 septembre 1984.**

**Aussi, le 6 novembre de chaque année, tout congolais a-t-il l'obligation de planter au moins un arbre d'essence fruitière ou forestière.**

**C'est ainsi que Nous avons organisé ici à Brazzaville, en octobre 2023, le Sommet des trois plus grands bassins forestiers du monde et, en juillet 2024, la première Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement.**

**Nous avons mis, à la disposition de la Commission Climat pour le Bassin du Congo, un siège doté d'une chaîne de radio et de télévision qui n'attend qu'à être mise en service.**

**Ces avancées confirment notre ferme volonté de jouer pleinement notre partition dans la préservation de l'environnement.**

**Nous venons de Bakou, en Azerbaïdjan, où  
Nous avons plaidé en faveur de la  
reconnaissance, par la communauté  
internationale, et l'adoption par  
l'Assemblée générale des Nations Unies de  
la Résolution sur « la Décennie mondiale  
sur l'afforestation et le reboisement ».**

**Au cours de cette 29<sup>ème</sup> Conférence des  
Parties à la Convention-cadre des Nations  
Unies sur les changements climatiques,  
Nous avons tenu une réunion du « Club des  
15 » sur le thème : « Mesurer la richesse  
verte des nations : capital naturel et  
productivité économique en Afrique ».**

**Emanation de l'Union africaine, le « Club des 15 » est en charge de diriger, en synergie avec la Banque africaine de développement, la recherche et le plaidoyer sur la valorisation du capital naturel de l'Afrique et de son potentiel dans l'appréciation des richesses de nos pays, pour qu'elles soient évaluées dans le PIB des Etats.**

**Les écosystèmes, qui font la fierté de notre pays avec des aires bien protégées en milieu forestier et marin, attirent de plus en plus de touristes. Les travaux de reconstitution de la Baie de Loango avec la construction du musée de la mémoire et de l'esclavage, la construction du pont sur la Noumbi et l'ouverture des voies conduisant aux parcs de Concouaty et d'Odzala-Kokoua, doivent être accélérés.**



- **Monsieur le Président du Congrès ;**
- **Mes chers compatriotes ;**

**Le Congo est un pays ouvert à la coopération avec tous ceux qui acceptent de nous accompagner dans notre marche vers le développement, sur la base du respect mutuel et de notre souveraineté.**

**Nos préoccupations sont connues. Cela nous permet de recourir aux partenariats public - privé qui donnent la possibilité, aux organismes étatiques, de lancer des projets conséquents sans avoir nécessairement d'importantes capacités d'emprunt, grâce à des financements privés.**

**Les partenariats public – privé permettent de profiter des innovations, de l’efficacité et du savoir-faire des opérateurs.**

**Les enjeux liés à la décarbonisation de l’économie et à la transition énergétique impliquent une capacité d’investissement que les organismes étatiques pourront trouver dans les partenariats public – privé.**

**Dans ce cadre, le gouvernement est instruit et doit identifier les projets à relancer en mode partenariat public – privé et en faire la promotion auprès des pays en mesure d’en assurer, avec Nous, leur réalisation.**

**C’est en cela que Je salue la signature récente, avec la société PROMOTHÉE de la Fédération de Russie, de l’accord relatif à la construction de l’oléoduc Pointe-Noire – Loutété – Maloukou-Tréchet.**

**L'année en cours a été marqué par une intense activité diplomatique qui a permis de faire entendre la voix de notre pays dans les grands enjeux stratégiques et globaux, et de mobiliser nos partenaires autour de nos priorités en matière de développement.**

**Les visites de travail effectuées en Azerbaïdjan en avril 2024, en Russie en juin 2024 et au Kazakhstan en août 2024 ont abouti à la signature de plusieurs accords de coopération dans divers domaines.**

**Lors de notre visite d'Etat effectuée en septembre 2024 en Chine, nos relations de coopération se sont renforcées avec la signature de 15 accords, illustrant ainsi l'excellence du partenariat stratégique global entre les deux pays.**

**Depuis la 9<sup>ème</sup> session du Forum sur la coopération sino-africaine, en septembre 2024, notre pays assure la co-présidence de cet important instrument de partenariat entre l’Afrique et la Chine.**

**Avec optimisme et détermination, Nous nous mobilisons pour que notre mandat à la tête de cet organisme, au cours des trois prochaines années, soit couronné de succès.**

**Cette marque de confiance honore notre pays et Nous nous engageons à accomplir cette mission en toute responsabilité.**

**Dans le cadre de notre coopération avec la République Italienne, nous venons très récemment de signer un accord pour le développement de neuf centres de santé intégrés sur les cinq prochaines années, pour un montant de 236 millions d'euros, soit 154 milliards 800 millions de francs CFA.**

**Sur le plan diplomatique, notre action a été caractérisée par une intense activité, régie par les principes fondamentaux de notre politique étrangère, à savoir :**

- la recherche de la paix, de la sécurité et de la stabilité ;**
- la solidarité, le bon voisinage et la coopération mutuellement avantageuse ;**
- l'intégration sous régionale et régionale ;**
- l'attachement aux idéaux de l'Union africaine et des Nations Unies.**

**La République du Congo, qui dirige le Comité de Haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, demeure engagée dans la recherche d'une solution définitive à cette crise dont le lourd tribut est assumé par le peuple libyen.**

**Nos efforts en faveur de cette cause de la paix ont porté, une fois de plus, sur la nécessité de relancer le dialogue entre les principaux acteurs libyens.**

**Dans cette dynamique, une délégation de l'Union africaine, conduite par le Président en exercice, a séjourné du 10 au 12 octobre 2024 à Tripoli, pour présenter la nouvelle proposition de sortie de crise aux principaux acteurs libyens. Aussi, voudrais-Je réaffirmer notre engagement à poursuivre nos efforts de facilitation en Libye dans le cadre du mandat de l'Union africaine.**

**La situation de crise à l'Est de la République Démocratique du Congo continue de nous préoccuper.**

**A ce titre, nous soutenons les efforts du Président de la République d'Angola et Médiateur de l'Union africaine à travers le Processus de Luanda.**

**Notre pays salue les différentes rencontres entre les autorités de la République Démocratique du Congo et de la République du Rwanda.**

**Pour renforcer nos relations de bon voisinage, Nous portons une attention particulière à la gestion concertée de la question des frontières avec les pays limitrophes.**

**Celle-ci s'est traduite par la tenue des commissions techniques mixtes en la matière avec respectivement la République Gabonaise en mai 2024, la République du Cameroun du 19 août au 02 septembre 2024 à Souanké et la République Démocratique du Congo, du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2024 à Kinshasa.**

**L'intégration régionale et sous régionale constitue un volet important de notre action diplomatique, ce qui justifie notre participation à la 37<sup>ème</sup> Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, tenue en février 2024 à Addis-Abeba, à l'issue de laquelle notre pays a été élu à la Vice-présidence de l'Union africaine.**



**Nous avons également pris part à la 6<sup>ème</sup> réunion annuelle de Coordination entre le Bureau de l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux, le 21 juillet à Accra, au Ghana.**

**Nous avons participé aux 24<sup>ème</sup> et 25<sup>ème</sup> sessions ordinaires de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), tenues à Malabo, respectivement le 23 mars et le 18 octobre 2024.**

**Enfin, les mêmes motivations de paix, de solidarité, de justice et d'équité ont soutenu la présence de notre pays :**

- à la 79<sup>ème</sup> session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2024 ;**
- au sommet de la Francophonie, les 04 et 05 octobre 2024, à Paris, en France ;**
- au 16<sup>ème</sup> sommet des BRICS+, du 22 au 24 octobre 2024 à Kazan, en Russie.**

**A tous ces grands rendez-vous, la République du Congo a porté sa voix sur les sujets de préoccupation partagés par la communauté internationale.**

**• Peuple congolais !**

**« Le vent, quelle que soit sa violence, ne peut pas tordre les rayons du soleil ».**

**« La pluie, quelle que soit sa force, peut mouiller la panthère, mais n'efface pas les taches de sa robe ».**

**Je rappelle cette sagesse de nos Anciens pour magnifier ta résilience qui t'a toujours permis des sursauts face à la difficulté, résilience qui renouvelle, encore aujourd'hui, la plénitude de ta capacité intrinsèque à assumer ton destin, dans l'optimisme et l'espérance.**

**Je sublime ton courage et ta détermination à affronter l'épreuve pour aller vers le mieux-être.**

**Je t'invite à t'élever toujours par le travail, l'effort persévérant et à avoir confiance en ton avenir.**

**Peu à peu, la météo s'améliore, mettant ainsi en évidence les éclaircis favorisant le passage des rayons salvateurs du soleil de l'espoir et de l'espérance.**

**Galvanisés par l'honneur et la fierté d'être congolais, poursuivons ensemble notre marche vers le développement, en chantant haut et fort notre belle devise :  
UNITÉ – TRAVAIL – PROGRÈS.**

- Vive la République !**
- Vive le Congo !**

**Je vous remercie.-**